



2020

RAPPORT ANNUEL

Sommaire

04 Le mot de la présidente

06 Rapport de direction

Les résident·e·s et les travailleur·euse·s

La gestion

Le personnel

Conclusion

12 Rapport du secteur socioéducatif

Vivre le collectif

16 Rapport du secteur socioprofessionnel

18 Rapport du secteur ressources

Personnel

Finance

Rénovation des bâtiments de Saxon

21 Compte de résultat d'exploitation comparé



Année bouleversée et bouleversante...

Plus que toutes les autres, les personnes que nous accompagnons au sein de notre fondation et leurs familles, ont vu leur quotidien bouleversé par la pandémie et la crise sanitaire. Dans ce monde incertain et ambigu qui est désormais le nôtre, elles ont dû s'adapter, faire preuve, comme nous tous, de force, de compréhension et de patience afin de contribuer à l'effort collectif de solidarité. Elles ont dû, non sans difficulté, renoncer au relationnel qui définit le monde du travail social pour accepter la distance et les autres gestes barrières.

Avec courage et volonté, elles ont su faire fi de leurs inquiétudes, des difficultés rencontrées, tant sur le plan professionnel, au sein des ateliers, qu'au niveau social et humain pour affronter cette situation. Cette attitude est remarquable et nous emplit de gratitude.

Notre fondation a ainsi été touchée sous différents angles. La vie en communauté, d'abord. Plusieurs de nos pensionnaires ont vécu le confinement dans des centres d'hébergements ou de jour. Confinés mais pas toujours épargnés, les établissements dans lesquels le virus est entré ont dû s'organiser, créer des espaces protégés et parfois même prodiguer des soins. Les secteurs se sont entraïdés, les collaboratrices et collaborateurs se sont prêtés main-forte et ont ainsi permis à l'institution de traverser cette période au mieux. D'autres sont rentré.e.s dans leurs familles avec leur lot d'incertitudes, d'inquiétudes et de difficultés aussi. Retrouver son chez soi, se réhabituer à vivre tout le temps ensemble, être limité.e dans ses mouvements, furent de nouveaux apprentissages. Une expérience, un vécu de la crise intense et surmonté grâce à l'engagement de chacun.

Le mARTigny boutique-hôtel, deuxième environnement le plus touché, a vu son activité complètement chamboulée. Entre ouverture et fermeture, règles différentes pour l'hôtel et pour le restaurant, l'établissement a dû s'organiser, gérer son activité ordinaire qui ne l'était plus tant que ça et assurer, parallèlement, la pérennité des ateliers intégrés.

Cette crise a affecté la vie et le parcours professionnel des personnes en situation de handicap, de leurs accompagnant.e.s et de leurs familles. La direction de la fondation a dû continuellement ajuster et adapter son offre d'accompagnement, ses services et ses aides, dans le respect des mesures imposées par l'Office fédéral de la santé publique, mais également dans un souci de minimiser l'impact négatif pour notre fondation et ceux qui nous entourent. Les décisions ont toujours été prises afin de soulager, de rassurer, de réduire du mieux possible les périodes de stress ou d'anxiété liées à cette situation particulière.

Le Conseil de fondation de la Fovahm tient ici à remercier chaleureusement notre tout nouveau directeur Daniel Zufferey, pour son travail immense à assurer la santé et la sécurité de chacun.e, dans un souci de communication et de transparence constant. Avec le soutien de son équipe, il a suivi l'actualité pour réévaluer la situation de manière régulière afin, d'une part de garantir la qualité de l'accompagnement de tous les membres de la Fovahm, d'autre part, de rester conforme aux normes édictées et enfin de permettre à la fondation de bénéficier des aides financières auxquelles elle avait droit.

La crise ne doit toutefois pas freiner nos ambitions, mais au contraire stimuler notre créativité. Profitons de cette crise qui a bouleversé et remis en question nos modes de vie, de travail et de déplacement pour construire de nouvelles bases pour une société plus respectueuse, durable et socialement responsable. Nous avons dû réinventer nos règles de vivre et travailler ensemble et peut-être que ce qui nous paraissait impossible il y a quelques années est maintenant de l'ordre du réalisable.

Une année bouleversante que nous avons pu traverser sans trop de heurts grâce à l'engagement sans faille et la qualité de gestion de la Direction et de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fovahm. Le Conseil de fondation tient à les remercier, à vous remercier très sincèrement, se réjouit des futurs moments d'échange et vous souhaite bonne lecture de ce rapport d'activité.



Karin Perraudin
Présidente du Conseil
de fondation



Rapport de direction

2020, une année qui devait être placée sous le signe de la fête et de la transition. Avoir 50 ans, c'est être riche d'expériences, de rencontres, de souvenirs. Nous sommes toujours vifs, engagés et vigoureux pour en vivre tant d'autres !

La FOVAHM œuvre depuis un demi-siècle dans le domaine de l'accompagnement de personnes adultes avec une déficience intellectuelle. Une pérennité qui s'exprime par un accompagnement compétent pouvant s'appuyer sur un haut niveau de qualification et de formation. Cet engagement se déploie par la mobilisation de ressources humaines de qualité et l'adoption d'outils performants. La FOVAHM a su s'adapter continuellement au contexte et aux évolutions en cours dans ses domaines d'activité. Elle consolide l'adéquation des infrastructures, en garantissant la convenance et la sécurité nécessaires à la maîtrise de l'exploitation.

Nous aurions dû fêter les 50 ans de notre Fondation en tant qu'hôte d'honneur de la Foire du Valais avec la Fondation Valais de Cœur qui célébrait le même jubilé. Nous avons d'ailleurs créé le logo ci-contre pour cette occasion.



Cet événement a été annulé en raison de la pandémie de COVID-19. Nous remercions tou-te-s les donateur-ric-e-s qui ont laissé leur don pour une autre manifestation d'envergure. Tous les événements et fêtes internes ont également été annulés. Les contacts humains tels que nous les apprécions nous manquent! Nous aurons besoin de nous retrouver tou-te-s ensemble pour un moment festif et convivial dès que la crise sanitaire sera dernière nous et une fois les épreuves actuelles surmontées.

La COVID-19 nous a tou-te-s fortement mobilisé-e-s. Nos vies, notre organisation et notre manière d'appréhender le monde ont été fortement chamboulées. Pour ce qui est du rendu quotidien de nos structures et prestations, y compris notamment l'impact de la COVID-19, nous vous invitons à lire les rapports des responsables de secteur qui suivent. Cette

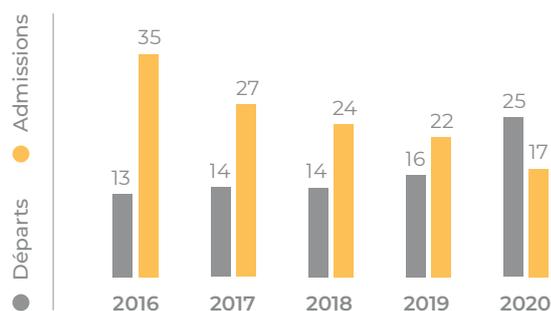
pandémie a également mis en évidence l'importance de travailler en partenariat, dans un climat de confiance. Nous profitons ici de remercier sincèrement tou-te-s les acteur-ric-e-s de la FOVAHM qui nous ont permis de poursuivre notre mission d'accompagnement: les résident-e-s, les travailleur-euse-s, le personnel, la direction élargie, la cellule de crise, le Conseil de fondation, les parents, les curatrices et curateurs, les différents services de l'Etat, les entreprises partenaires, les collectivités publiques, les donateur-ric-e-s et d'une manière générale la population valaisanne.



2020 fut aussi le départ à la retraite de M. Jean-Marc Dupont qui aura travaillé 10 ans comme responsable de secteur socioéducatif et 20 ans comme directeur à la FOVAHM. Personnage haut en couleurs, engagé et ayant œuvré à la valorisation de la personne avec une déficience intellectuelle, il aura su marquer de son empreinte notre institution. Là encore, la COVID-19 n'aura pas permis de lui dire au revoir comme nous l'aurions souhaité...

Les résident·e·s et les travailleur·euse·s

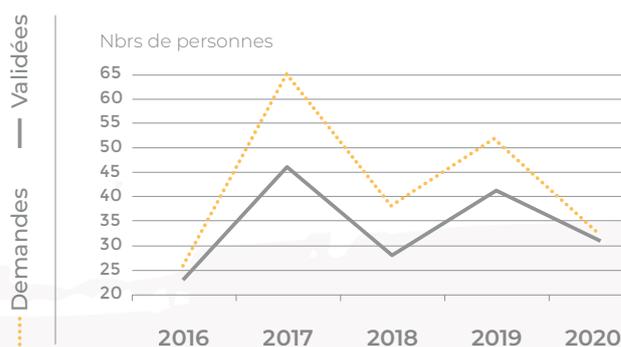
Nous avons enregistré cette année 17 nouvelles admissions et 25 départs de personnes accompagnées. Ainsi, la FOVAHM offre à fin 2020 des prestations à 399 adultes avec une déficience intellectuelle, dont 159 en hébergement. Au regard de ces 5 dernières années, c'est la première fois que nous avons davantage de départs que d'arrivées comme l'illustre le graphique ci-dessous.



Plusieurs variables expliquent cet état de fait en comparaison avec 2019. En effet, nous avons une augmentation significative des départs en EMS, des ateliers et des décès. Pour les ateliers, il s'agira d'analyser plus finement les motifs de départ. A noter également que la suspension durant une période du processus d'admission en lien avec la pandémie a eu pour conséquence de reporter certaines admissions en 2021.

De ce fait, les places disponibles au niveau du secteur socioéducatif, tout comme pour les ateliers intra-muros du secteur socioprofessionnel, sont suffisantes pour absorber les prochaines demandes. Par contre, comme la grande majorité des admissions pour le secteur socioprofessionnel sont des jeunes adultes pour nos prestations du Centre de Formation pour Jeunes Adultes (CFJA) et nos prestations en lien avec l'intégration collective ou individuelle, la FOVAHM devra à l'avenir développer des places en lien avec l'intégration dans le premier marché.

Avec l'arrivée en nombre de jeunes adultes chaque année, la moyenne d'âge des personnes accompagnées demeure stable au fil du temps et se situe, pour 2020, à 38.54 ans.



Il est intéressant de souligner que, malgré la pandémie, le nombre de transferts ayant abouti cette année s'élève à 31. Avec une moyenne de 33.8 transferts sur les 5 dernières années, cela atteste des réelles possibilités de changements et de la diversité des solutions proposées aux personnes en situation de handicap tant au niveau du secteur socioéducatif que du secteur socioprofessionnel.

La gestion

Le Conseil de fondation et la direction ont conduit conjointement une réflexion sur l'avenir. Ils ont défini la vision et les priorités pour ces prochaines années. Ces dernières seront reprises en séance de direction élargie afin de les traduire en objectifs, les hiérarchiser et les planifier.

Nous relevons à satisfaction que plusieurs projets ont été menés à leur terme. Celui de l'amélioration de la qualité des repas transportés de Saxon à Conthey et Sion s'est achevé.

Nos cuisines sont labellisées Fourchette Verte et nous allons poursuivre sur le chemin de la qualité en augmentant la part des produits valaisans et suisses grâce au projet «Cuisinons notre région». C'est le Service cantonal de l'agriculture, par le biais de l'Ecole d'agriculture du Valais (EAV), qui a mis sur pied ce projet destiné aux restaurants collectifs des établissements étatiques et paraétatiques du Canton.

Par ailleurs, l'adaptation aux normes de l'atelier Cosmétique s'est concrétisée par l'obtention de la certification de la norme ISO-22716.

Néanmoins, la pandémie, les changements au niveau de la direction et l'audit sur le programme informatique cantonal Valogis ont considérablement freiné l'avancement de certaines démarches. Nous pensons ici surtout à

la réécriture de notre système d'organisation et ses différents documents/supports informatisés ainsi qu'à la mise sur pied du dossier informatisé des pensionnaires. Nous avons encore besoin de l'année 2021 pour faire aboutir ces travaux.

Le développement constant de la FOVAHM allié à la gestion des enjeux posés par les grandes évolutions sociétales actuelles et futures ainsi qu'à l'augmentation notable des tâches étatiques à fournir impactent fortement le travail du secteur ressources, tant au niveau quantitatif que qualitatif. Fort de ces constats, il a été mis en évidence la nécessité de renforcer ce secteur notamment le pôle des ressources humaines, la gestion de l'environnement et de la sécurité ainsi que la communication. Cette réorganisation est en cours et sera parachevée en 2021 également.

En parallèle, cette même année connaîtra une réflexion sur les prestations du secteur socioéducatif pour permettre notamment de bénéficier à nouveau des places d'unités d'accueil temporaire et ce dès 2022.

Finalement, l'année en cours verra le début des travaux de rénovation des ateliers et de l'administration de Saxon.

Le personnel

En 2020, le taux d'absence du personnel a connu une légère baisse en ce qui concerne les maladies et accidents, passant de 8.23% à 8.00%.

Le taux «d'absences positives» a fortement chuté en raison de la crise COVID-19. Les perfectionnements externes et internes sont passés de 459 à 165 jours. Il s'agira, une fois sorti-e-s de la crise, de relancer et d'insister sur la nécessité de la formation continue.

Pour l'ensemble du personnel employé par la FOVAHM, nous soulignons pour 2020 que les jours totaux d'absence pour toutes les raisons (vacances, maladie et accident, armée et protection civile, formation, perfectionnement, congés spéciaux) se montent à 26.28%

du temps de travail annuel. Ces absences impliquent de pouvoir compter sur une équipe de remplaçantes et remplaçants représentant 22.35 équivalents plein temps.

Durant cette année 2020, 16 personnes ont quitté la FOVAHM, soit un turn-over de 8.29%, en augmentation par rapport à celui de l'année précédente (7.29%) et toujours inférieur au taux suisse dans le domaine santé-social (9.3%). Nous pouvons ajouter que parmi ces 16 départs, 6 personnes sont parties à la retraite.

Notons que l'âge moyen du personnel, en légère augmentation, se situe à 43.28 ans (42.51 pour 2019) alors que la fidélité au poste demeure relativement stable, passant de 10.14 à 9.71 ans.

Conclusion

Une année particulière qui se termine pour ouvrir une autre avec autant de défis sanitaires. La vaccination se profile en complément des règles d'hygiène et de conduite. Elle constitue à ce jour le moyen le plus efficace pour réduire le nombre de décès et de cas sévères de cette maladie. La vaccination permettra également la réduction des isolements et quarantaines difficiles à vivre pour nos résident-e-s. Une fois cette étape franchie, il s'agira de réfléchir aux assouplissements possibles en tenant compte de l'évolution de la pandémie et des mesures prises aux niveaux fédéral et cantonal.

Nous devons toutefois rester concentré-e-s sur notre priorité: freiner la propagation du virus SARS-CoV-2. Pour ce faire, nous avons besoin de la collaboration et l'appui de chacun-e dans l'application des mesures.

La vie ne doit pas s'arrêter malgré cette période tendue mais nous rêvons de temps plus sereins!



Daniel Zufferey
Directeur





Rapport du secteur socioéducatif

L'année 2020 devait être marquée par l'anniversaire des 50 ans de notre Fondation. Nous l'avons imaginé dans le cadre de la Foire du Valais comme un clin d'œil à la participation de notre atelier précurseur de la Grenette qui avait fait connaître son travail au Comptoir de Martigny en 1967. Mais 2020 sera finalement marqué par la date du 16 mars avec la fermeture complète de l'ensemble de nos ateliers et le retour à domicile de 46 résident·e·s.

Nous évoquons, dans le rapport annuel 2019, le dilemme entre l'autonomie des personnes et la mission de protection de l'institution. Cette dernière est, en effet, devenue prioritaire tout au long de cette année.

La première vague de COVID-19 a touché la Meunière. Si sept résident·e·s ont été testé·e·s positif·ive·s, en mars 2020, les tests n'étaient pas systématiques. Certains groupes de résident·e·s ont été considérés comme atteints de la COVID dans leur ensemble et isolés au mARTigny boutique-hôtel, alors fermé. Des membres de notre personnel qui s'étaient annoncé·e·s volontaires se sont relayé·e·s auprès d'eux. Dans ce contexte complètement inédit, avec bienveillance et engagement, il·elle·s ont apporté

soins et réconfort et ont fait fi de cet indicible sentiment de peur et d'inconnu. Le 17 avril, un résident est décédé de la COVID-19. Profondément ému·e·s, nous avons dû apprendre à dire au revoir autrement.

La deuxième vague de COVID-19 a touché l'ensemble de nos structures de manière virulente et continue du 21 octobre au 15 décembre. Et si nous avons vécu avec soulagement un répit bienvenu permettant à chacun·e de nos résident·e·s de vivre des fêtes de fin d'année auprès de leurs proches, la 2ème vague s'est poursuivie au début 2021. Cinquante résident·e·s ont été testé·e·s positif·ive·s. Les équipes auront accompagné 626 jours d'isolement et 1274 jours de quarantaine.

Vivre le collectif

Nous avons été mis·es au défi tout au long de cette année de chercher l'équilibre entre l'autonomie individuelle des personnes accompagnées, notre mission de protection collective et trouver des réponses aux enjeux éthiques du quotidien dans le cadre des directives et recommandations de nos différentes autorités. Si la voie trouvée dès le mois de juin a permis à nos résident·e·s, moyennant les gestes barrières, de reprendre le chemin du travail, de rentrer dans leur famille et de reprendre une vie quotidienne proche de la normale, la deuxième vague nous a conduit·e·s à réduire de manière importante les contacts et le brassage pour mettre l'accent sur la notion de ménage.

En effet, la plupart de nos résident·e·s en partagent deux: celui formé avec leur famille proche, avec laquelle il·elle habite durant les week-ends et les vacances, et celui partagé avec les personnes qui vivent dans les différentes unités de la FOVAHM. Si dans ce der-

nier chacun·e dispose d'une chambre individuelle, espaces et quotidien sont partagés. Dans le contexte d'un ménage, la maladie d'un des membres conduit pour les autres aux restrictions imposées par la quarantaine. Dans le cadre de nos décisions, nous avons privilégié ces deux ménages afin de réduire autant que possible les contaminations et par là les isolements et quarantaines qui en découlent.

Nous mettons au fronton et nous nous employons depuis 50 ans à rendre effectifs les droits des personnes handicapées, de promouvoir un accompagnement individuel ainsi que des habitudes de vie en phase avec celles de tout un chacun. Toutefois, cette année nous rappelle que le soutien dont ont besoin les personnes que nous accompagnons ainsi que le mode de vie collectif comportent indéniablement des contraintes. Partager un ménage allant jusqu'à une dizaine de personnes

qui elles-mêmes partagent chacune un ménage de plusieurs personnes multiplient grandement les risques.

Et si, dans la plupart des situations, les accompagnant·e·s ont pu respecter les gestes barrières, il n'en demeure pas moins qu'il·elle·s partagent aussi ce ménage et la vie quotidienne des personnes dans leur intimité. Alors oui, pour protéger la santé et limiter les mises en quarantaine, chacun·e de nos résident·e·s a dû se restreindre dans ses autres activités et contacts et ce certainement plus que nous toutes et tous. Cette année il y a eu, par moment, plus de devoirs que de droits.

Au-delà de ces différences, 2020 nous aura permis peut-être pour la première fois de réellement partager une expérience commune avec les résident·e·s. Nous avons appris ensemble à nous désinfecter les mains, à porter un masque et à tenir la distance. Nous nous

sommes préoccupé·e·s de la santé de chacun·e, nous avons partagé des milliers de pas, nous avons inventé de nouvelles manières de se dire bonjour, de se témoigner de nos liens. Une expérience aux couleurs de solidarité et d'incertitude. Une expérience qui a mobilisé toutes les ressources de chaque individu pour s'adapter continuellement. Certes le travail de chacun·e a changé dans son exercice quotidien. Mais au fond n'a-t-on pas toujours fait le même travail ? Celui d'accompagner et de soutenir les résident·e·s dans leur quotidien et dans leurs expériences de vie fussent-elles inédites.

Alors, pour les litres de solution hydro alcoolique distribués, pour les m² de surfaces désinfectées, pour les sourires avec les yeux, pour les nuits sans sommeil, pour les soins prodigués, pour la bienveillance et la résilience, pour l'adaptation et la disponibilité, pour la créativité et la tolérance, juste MERCI.



Véronique Goy Gay-Crosier
Responsable du secteur
socioéducatif





Rapport du secteur socioprofessionnel

Bien évidemment, je démarrerai également, sans originalité, cette partie de rapport d'activité en mentionnant la situation de crise sanitaire dans laquelle nous nous sommes retrouvé·e·s, dès le mois de mars 2020, et qui a bien entendu teinté très fortement notre agenda et nos priorités. Nous avons vécu un grand nombre de changements, imposés par cette situation exceptionnelle, qui ont demandé aux collaborateur·rice·s et travailleur·euse·s de nos structures une flexibilité importante.

Dès le démarrage de la crise, nous avons mis en place des mesures et un plan de protection, tout en tentant de garder, à tout moment, le bien-être et la santé de nos personnes accompagnées et collaborateur·rice·s au centre de nos préoccupations.

S'il fallait relever tout de même des opportunités positives créées par cette situation de crise sanitaire, elles seraient les suivantes :

- D'une part, elle a permis aux secteurs socioprofessionnel et socioéducatif de se rapprocher encore davantage. En effet, lors de la période de fermeture des ateliers durant la première vague de COVID-19, les collaborateur·rice·s du secteur socioprofessionnel sont venu·e·s prêter main forte au secteur socioéducatif, ce qui a permis davantage d'échanges. Il a été nécessaire d'organiser des renforts au sein du secteur socioprofessionnel, ce qui a accru les collaborations entre le personnel des différents ateliers. Ces deux aspects ont renforcé les connaissances de la réalité «de l'autre» et témoignent d'une forte solidarité au sein de la FOVAHM.
- D'autre part, nous avons dû opérer des adaptations constantes de nos prestations en atelier, qui nous ont permis d'expérimenter de nouvelles formes de collaboration et d'organisation. Des solutions créatives ont été identifiées et mises en place en continu durant cette année. L'engagement de chaque collaborateur·rice·s de la FOVAHM est à relever et à saluer ici. Je vous en remercie chaleureusement.

Malgré la situation, nous pouvons également relever les « nouveautés » suivantes :

- Le nombre d'admissions total en 2020: 14 nouvelles admissions au sein des ateliers du secteur socioprofessionnel;
- Des collaborations de confiance maintenues avec des partenaires solides et le démarrage / les discussions autour de nouvelles collaborations;
- La création d'une nouvelle gamme de bougies au sein de notre atelier « Tampographie », à Sion, qui sera bientôt disponible à la boutique de "L'Atelier des Merveilles"; une gamme aux senteurs locaux et fabriquée avec des huiles naturelles;
- Une démarche aboutie d'accompagnement du développement de nos prestations en matière de cuisine auprès de la cuisine de Saxon avec le soutien de Fourchette Verte;
- L'arrivée de Mme Sarah Franco, nouvelle Responsable de Centre pour nos Ateliers Intégrés (COOP, Morand-Rostal, mARTigny boutique-hôtel), auparavant éducatrice au Centre de Formation et de Perfectionnement (CFP);
- L'arrivée de 5 nouveaux collaborateur·rice·s au sein de nos ateliers (maître·sse·s socio-professionnel·le·s) ainsi qu'1 nouvelle remplaçante et 5 stagiaires.



Aline Spinelli
Responsable du secteur
socioprofessionnel



Rapport du secteur ressources

Cette année, marquée par la pandémie, a également bouleversé l'organisation et le fonctionnement de l'administration et des services d'entretien.

Personnel

Vu la situation sanitaire et les incertitudes liées à la COVID-19, l'ensemble de l'administration est mis en télétravail le 18 mars, et ce pour une période de près de trois mois. Un sprint est engagé afin d'établir une organisation et des conditions de travail permettant à chacun·e d'accomplir ses tâches dans les meilleures conditions possibles. Ce fonctionnement a très vite permis de faire taire les quelques craintes légitimes liées à ce changement de paradigme qu'est la présence physique en continu sur la place de travail. Cet été, une analyse des avantages et des inconvénients concernant le télétravail a été effectuée. Elle a abouti à la mise en place d'une organisation permettant aujourd'hui à chaque collaborateur·rice engagé·e à plus de 50% d'effectuer un jour maximal de travail par semaine, depuis son domicile.

Le personnel de maison a joué un rôle central dans la non-prolifération du virus. Les plans de travail de chacun·e ont été modifiés et axés sur la désinfection systématique de nos structures. Malgré une tâche difficile, cette frange de nos collaborateur·rice·s n'ont eu cesse de combattre cet invisible adversaire.

Au niveau des mouvements du personnel, Julie Lovey et Steven Perez ont brillamment terminé leur apprentissage respectivement d'employée de commerce et d'agent d'exploitation, alors que Killian Fragnière et Jordan Piller ont débuté ce processus début septembre.

Le projet de réorganisation du secteur des ressources a été freiné par les enjeux sanitaires et le changement de directeur. Un travail réflexif exécuté lors des colloques de direction de juillet, août et septembre a permis d'établir des constats sur nos besoins dans les années à venir et de les traduire dans un listing de tâches et un organigramme. Cette organisation a été validée par notre Conseil de fondation et a obtenu l'aval de l'office cantonal des institutions sociales. Son implémentation sur le terrain se fera dès le mois de juin 2021, après l'étape de mise au concours et le choix des candidats.

Je réitère mes plus vifs remerciements aux collaborateur·rice·s de ces deux services qui par leur dynamisme et leur professionnalisme permettent à la FOVAHM d'atteindre ce haut niveau de reconnaissance externe.

Finance

Les comptes sous revue de l'année 2019 ont été audités par la fiduciaire Fidag SA. Selon son rapport du 17 mars 2020, il ressort du contrôle restreint que la fiduciaire «n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et à l'acte de fondation, aux statuts et au règlement de la fondation».

De plus, Fidag SA précise avoir examiné le respect des directives concernant les subventions aux frais d'exploitation et les exigences comptables pour les institutions chargées de l'hébergement, de l'occupation et du suivi des personnes adultes en situation de handicap ou de dépendance du 4 mai 2016, sans mettre en avant des points permettant de conclure que la fondation ne respecte pas ces directives.

Rénovation des bâtiments de Saxon

Le processus préparatoire des rénovations des ateliers et de l'administration de la Pierre-à-Voir à Saxon suit son cours. En date du 24 juin, le Conseil d'Etat a accepté le projet définitif de transformation. Durant l'automne, les besoins des collaborateurs terrains ont été récoltés et ont permis d'affiner le projet et de déposer une mise à l'enquête le 23 octobre. Elle est toujours en attente de la réponse des différents services cantonaux concernés.

Dans l'intervalle, les bureaux d'architectes et d'ingénieurs préparent activement les différents cahiers de soumissions qui seront envoyés aux entreprises. Une commission de construction composée de trois membres du Conseil de fondation et de deux membres de la direction pilote le projet à l'interne et s'assure ainsi des meilleures options pour l'institution. Le début des travaux est prévu pour l'automne 2021.



Jean-Noël Clausen
Responsable du secteur
ressources

Compte de résultat d'exploitation comparé

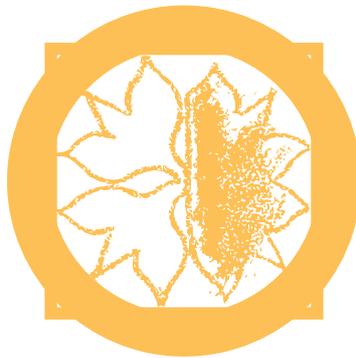
PRODUITS	Comptes au 31.12.2020	Budget 2020	Comptes au 31.12.2019
Contributions pers. accompagnées VS	6 492 266.05	6 952 330.00	6 848 162.50
Allocations pour impotence	406 184.45	407 000.00	399 203.10
Contributions hors-cantons	752 578.40	731 750.00	732 959.50
Revenus de production	3 196 510.80	3 612 100.00	3 621 227.99
Produits financiers et revenus locatifs	5 398.63	17 000.00	19 547.70
Divers	47 685.11	95 750.00	105 192.01
TOTAL DES PRODUITS	10 900 623.44	11 815 930.00	11 726 292.80
CHARGES	Comptes au 31.12.2020	Budget 2020	Comptes au 31.12.2019
Charges de personnel	19 984 333.15	20 887 520.00	20 381 768.70
Honoraires pour prestations de tiers	197 756.80	201 950.00	369 222.50
Salaires et charges sociales des personnes accompagnées	1 299 843.70	1 237 130.00	1 274 534.55
Matières premières et outillage	1 007 433.48	1 120 600.00	1 170 106.55
Matériel médical d'exploitation	6 698.14	6 000.00	4 313.48
Produits alimentaires et boissons	1 391 764.10	1 599 700.00	1 610 098.25
Ménage	655 706.13	604 300.00	612 679.98
Entr. et rép. des immobilisations immeubles et meubles	651 998.72	592 790.00	691 580.05
Charges d'investissements	1 305 067.98	1 319 260.00	1 312 132.90
Energie et eau	248 958.75	242 400.00	263 922.93
Formation, loisirs et divers	198 869.20	344 500.00	324 486.85
Bureau et administration	394 410.93	406 500.00	480 857.58
Autres charges d'exploitation	287 905.45	295 150.00	306 069.35
TOTAL DES CHARGES	27 630 746.53	28 857 800.00	28 801 773.67
Résultat avant contribution de l'Etat du Valais	-16 730 123.09	-17 041 870.00	-17 075 480.87
Contribution estimée de l'Etat du Valais	17 011 912.07		16 726 500.00
Dons privés et corporations publiques	6 465.20	20 000.00	7 279.60
Résultat d'exploitation après contribution estimée de l'Etat du Valais	288 254.18		-341 701.27





Impressum

Photos: Photoval et H elo ise Maret
Graphisme: Boomerang Marketing



FOVAHM

Route d'Ecône 24
1907 Saxon

027 743 21 50
info@fovahm.ch
www.fovahm.ch